

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Correspondance romaine. — III Courtes réponses à diverses consultations. — IV Un martyr récent. — V Une agence catholique de dépêches internationales. — VI Retraites fermées : Villa la Broquerie, Boucherville. — VII Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche, 11 juin

On fait la consécration à la sainte Trinité (1) ;

On annonce :

La Fête-Dieu, sa solennité et sa procession; le salut chaque jour de l'octave.

Dans quelques diocèses (Montréal et autres), vendredi, samedi et dimanche, triduum eucharistique (2) ;

Note. — Les fidèles ne sont plus obligés d'assister à la messe, le jour de la Fête-Dieu (jeudi, le 15), mais on doit les exhorter à le faire.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 11 juin

Fête de la SAINTE-TRINITE, double de 2e cl.; mém. du dim.; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. 10

(1) Indulgence plénière pour ceux qui assistent à la cérémonie de la rénovation des promesses du baptême, dans quelque église, pourvu qu'ils se confessent, communient et prient aux intentions du pape (1er juin 1906).

(2) Indulgence: 1o 7 ans et 7 quarantaines pour l'assistance à un exercice chaque jour; 2o 2 indulgences plénières: a) pour ceux qui ont assisté à un exercice, chaque jour, s'ils se confessent, communient et prient pour le pape, b) pour ceux qui font la communion générale, le dernier jour, pourvu qu'ils prient aux intentions du pape (10 avril 1907).